

PROGRAMME TYPE D'UN FORUM PUBLIC

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Organisée par le Comité de bassin Rhône-Méditerranée

Durée 2h

18h-20 h (ou 18h30-20h30)

- Ouverture par le Président de la Commission Géographique 1 mn
- Clip audio-visuel sur les enjeux et objectifs de la DCE 4 mn
- Objectifs de la réunion et règles du jeu présentés par le Délégué de l'Agence ou de la Diren (éventuellement animateur) 10 mn
- Powerpoint : Etat des lieux et Questions Importantes 20 mn

Présenté par le Délégué de l'Agence ou de la Diren

- Synthèse des enjeux sur le bassin
- Zoom sur le secteur
- 1 ou 2 QI en fonction des enjeux locaux

- Débat avec la salle 1h15

Animé par le Délégué de l'Agence ou de la Diren (animateur éventuellement)

4 ou 5 personnes maximum en tribune pour répondre aux questions de la salle sur sollicitation de l'animateur

- 1 Délégué Agence et/ou Diren
- 1 Acteur collectivité territoriale
- 1 Acteur socioprofessionnel
- 1 Association

Organisation du débat en plusieurs séquences à définir (par exemple) :

- Calendrier et programme de travail d'élaboration du SDAGE
- Synthèse des enjeux sur le bassin
- Zoom sur le secteur
- Approfondissement d'une ou deux QI
- Autres QI du public (synthèse des questions écrites*)

- Conclusion 5 mn

L'ensemble du débat est enregistré et pourra faire l'objet d'une transcription écrite publique et mise en ligne sur le site Internet www.touspourleau.fr, accompagnée d'une courte synthèse.

Attention : Règles du jeu d'un Forum grand public

- pas de protocole
- équivalence : chacun a le même droit et temps de parole : Elu, Président d'un organisme ou « Mme Michut »
- privilégier le temps de parole du public
- acteurs en tribune : écoute, réponses aux questions du public
- les acteurs en tribune interviennent sous leur statut d'acteur : « élu, socioprofessionnel ou associatif »
- tous les acteurs peuvent également intervenir depuis la salle selon le principe d'équivalence
- permettre à un maximum de personnes de s'exprimer (prise de parole : 2 mn, réponse : 3 mn)

* Des fiches « Questions écrites » sont remplies par le public : nom, organisme, adresse, courte question « 2 lignes ». Elles sont collectées par les hôtes. Une synthèse en est faite au fur et à mesure de leur arrivée et permet de faire la synthèse de toutes les questions du public, de relancer le débat, de veiller à ce que toutes les questions du public soient abordées. Ces fiches écrites permettent à des personnes qui n'auraient pas osé prendre la parole en public de s'exprimer.